

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Conseil Départemental de l'Ariège, Numéro national d'identification : 22090001300016, Contact : Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tél. : +33 561020909. Courriel : smarches@ariego.fr. Code NUTS : FRJ21.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.ariego.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.ariego.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre pour le transport des élèves et étudiants en situation de handicap pour le Département de l'Ariège.

II.1.2) Code CPV principal

60130000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Procédure d'Appel d'Offres Ouvert Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents, sans montant minimum avec maximum. Le montant annuel des prestations est fixé à 1 210 000 EUR TTC. L'accord-cadre sera attribué à trente entreprises maximum. Lors de la passation de chacun des marchés subséquents, les entreprises titulaires seront consultées.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 4400000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

60112000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ21

Lieu principal d'exécution : Département de l'Ariège

II.2.4) Description des prestations

Cette consultation a pour objet de confier à plusieurs opérateurs économiques (30 maximum) le transport d'un ou plusieurs élèves ou étudiants en situation de handicap, depuis leur domicile situé en Ariège vers des établissements d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur de l'Ariège ou accessoirement hors département. Chaque marché subséquent sera attribué à un opérateur économique sur la

base de l'accord-cadre conclu avec un montant maximum. Les accords-cadres sont soumis aux obligations de reprise du personnel prévues par la convention collective du transport routier de voyageurs.

Chaque marché subséquent détermine son propre délai d'exécution.

La conclusion des marchés subséquents passés sur la base de l'accord-cadre ne peut se faire que pendant la durée de la validité de l'accord-cadre.

Lancement des premières consultations relatives aux marchés subséquents : Fin août 2022.

A titre indicatif, les prestations seront exécutées à compter du 1er jour de la rentrée scolaire 2022/2023.

II.2.5) Critères d'attribution

Coût :

Prix des prestations : 50%

Qualité

Valeur technique des prestations : 35%

Dynamique Ressources Humaines : 15%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 4400000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Durée de l'accord-cadre : un an à compter de sa notification, reconductible trois fois, chaque période de reconduction a une durée d'un an. La durée maximale du contrat est de quatre ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Pièces supplémentaires à fournir au stade de l'attribution de l'accord-cadre (juillet 2022):

- Se référer à l'article 5-1 du règlement de la consultation.

Les offres relatives aux marchés subséquents seront jugées selon le critère unique du prix le plus bas des prestations (100%)

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants

•Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

•Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;

•Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

•Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

•Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

•Copie Jugement Redressement Judiciaire : Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- La copie de la licence de transport intérieur et communautaire en cours de validité

-L'attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes (le cas échéant)

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximum de participants à l'accord-cadre envisagé : 30

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 30 mai 2022 - 17:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 31 mai 2022 - 09:00

Lieu : La séance n'est pas publique.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007 , 31068 Toulouse Cedex 7 FRANCE. Tél. +33 562735757. E-mail :

greffe.ta-toulouse@juradm.fr. Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS
pôle C 138 Cours Maréchal Juin , 33075 Bordeaux Cedex FRANCE. Tél. +33 556692708. E-mail : na.polec@dreets.gouv.fr. Adresse
internet : <https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/>.

VI.4.3) Introduction des recours**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

26 avril 2022